

Proposition d'avis pour l'enquête publique sur le projet du Pont et du barreau de Camélat

Arrêts bus scolaires

Le barreau de Camélat arrive sur la commune de Roquefort par la départementale 119 dite route des Landes. Cette route sépare les communes de Brax et de Roquefort. Elle sera saturée de voitures et de camions. Trois arrêts de bus scolaires sont sur la portion Roquefort ; le projet ne prévoit rien pour sécuriser ces 3 points déjà noirs

Nous dénonçons cette limite du projet et demandons avant tout travaux que ces 3 points noirs soient définitivement levés !

Manifestement ces 3 arrêts de bus scolaires sont incompatibles avec une voie à grande circulation dont la plus grande partie du trafic ne concerne pas les locaux mais les transits départementaux. Ils doivent donc être placés dans les lotissements où vivent les adolescents. Une modification du trajet des bus scolaires est possible notamment pour ceux du Mestrot et de Lasclèdes. Déjà la commune a construit un passage piéton qui rejoint ces 2 quartiers en traversant les terrains de l'Etrier Agenais. Un arrêt de bus commun est possible au débouché de ce passage en castine côté Mestrot. La circulation du bus y est facilitée par un sens unique qui fait le tour du pâté de maisons: ainsi aucun retournement du bus n'est nécessaire !

Au vu des changements qui transforment le paysage de notre commune, il en va de notre responsabilité, en tant qu'élus, de pourvoir à l'adaptation des infrastructures aux normes de sécurités notamment sur la RD 119.

Pour illustrer notre propos, vous reporter à la vidéo ci-dessous :

<https://www.dailymotion.com/video/x85wj61>

Mot de passe : Bonne_lecture

Avis. formulé le 14 décembre 2021 par 3 élus municipaux Roquefort

Jacques FERRAT, 11 chemin de Lasgraves, 47310 Roquefort

Alain ZANARDO, 12 rue de la Palanque, 47310 Roquefort

Cédric BOSSUET, 10 impasse des Bergeronnettes, 47310 Roquefort